

# Revue de presse Sud Mer Invest

## L'INFO ÉCO EN OCCITANIE la lettre M

Benoit Viguié 11/06/2025 Sud Mer Invest



© Mario Sinistaj / BPS

Porté par la Banque Populaire du Sud (BPS), le fonds d'investissement Sud Mer Invest annonce le 10 juin une recapitalisation à hauteur de 7 M€, avec un objectif cible de 10 M€ à horizon 2030, à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan organisée à Nice du 9 au 13 juin. *« Ce renforcement accompagne une évolution stratégique majeure : l'élargissement du périmètre du fonds aux enjeux liés à la gestion durable de l'eau en complément de son action historique dans l'économie maritime et littorale, explique Benoit Viguié, président du fonds. L'extension du champ d'action de Sud Mer Invest aux technologies de l'eau nous permet de répondre à une urgence croissante sur nos territoires. En renforçant notre capacité d'investissement et en visant 10 M€ à terme, nous nous dotons des moyens pour soutenir une nouvelle génération d'entrepreneurs au service de la transition bleue. »*

### **PME et start-up ciblées**

*« Les entreprises ciblées seront majoritairement des PME et des start-up régionales à fort potentiel de croissance intervenant dans des secteurs critiques : industrie, agriculture, tourisme, services aux collectivités », poursuit Benoit Viguié. Depuis sa création, Sud Mer Invest a soutenu des entreprises innovantes du secteur maritime en lien avec la décarbonation du transport, la préservation des écosystèmes côtiers ou encore la modernisation numérique de la logistique portuaire. « Désormais, le fonds étend son intervention aux solutions qui répondent à la pression croissante sur l'eau dans les territoires méditerranéens, précise la BPS. En Occitanie, le déficit en eau est estimé à 200 millions de m<sup>3</sup> par an, même hors période de crise, et des territoires comme les Pyrénées-Orientales sont durablement touchés par la sécheresse. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus de 60 % des habitants identifient la raréfaction de l'eau comme le principal risque environnemental, dans un contexte où 80 % des zones inondables ont déjà été urbanisées. Dans ce contexte, l'élargissement du fonds aux enjeux liés à l'eau répond à une priorité régionale : soutenir les innovations qui permettront de mieux gérer la ressource, de préserver les milieux naturels et d'adapter les activités économiques locales. »*